



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

**Afssa – dossier n° 2007-0298b GLIFONET 360
dossier rattaché n° 2007-2089**

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2009

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché après inscription de la substance active glyphosate de la préparation phytopharmaceutique GLIFONET 360, identique à MISSILE 360

LE DIRECTEUR GENERAL

Dans le cadre de la convention-cadre relative au transfert par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'Afssa des demandes antérieures à la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1177 du 22 septembre 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a examiné un dossier, déposé initialement à la Direction Générale de l'Alimentation par JOHN et STEPHEN B., relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) de la préparation GLIFONET 360 (n° AMM : 9500159) à base de glyphosate après inscription de la substance active à l'annexe I de la directive 91/414/CEE.

Considérant la décision du 21 janvier 2009 de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de JOHN et STEPHEN B. à TRADI AGRI, suite à l'avis de l'Afssa n° 2008-1355 du 21 novembre 2008 ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence MISSILE 360 , dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9100505 est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour GLIFONET 360 est bien strictement identique à celle déclarée pour MISSILE 360 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-0289 du 2 octobre 2009 relatif au réexamen communautaire du produit de référence MISSILE 360 ;

L'Afssa émet un avis favorable, dans les mêmes conditions que celui émis pour la préparation MISSILE 360, à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLIFONET 360, présentée par JOHN et STEPHEN B., puis transférée à TRADI AGRI, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit MISSILE 360.

Marc MORTUREUX